

## **Déclaration d'intention en vue d'une coopération spécifique entre Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Toulouse Métropole**

Le paysage de l'organisation territoriale de la République a profondément évolué ces dernières années, marqué notamment par la création de nouvelles et grandes régions, l'avènement des métropoles et le nécessaire renforcement des intercommunalités.

A cet égard, les métropoles, principaux moteurs de la croissance du pays, doivent, encore plus que par le passé, jouer un rôle d'accélérateur et d'impulsion mais aussi de solidarité et de partage, certes au bénéfice d'elles-mêmes, mais aussi de celui de leurs territoires de proximité, au service de la cohésion tant locale que régionale et nationale.

Toulouse Métropole s'est résolument engagée dans cette dynamique de coopération inter-territoriale ; avec Montpellier Méditerranée Métropole, sa métropole sœur, avec le Pays des Portes de Gascogne dans le cadre d'un des premiers contrats de réciprocité mis en œuvre, avec son réseau des villes et intercommunalités intégrées au Dialogue Métropolitain de Toulouse.

La nouvelle agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées créée en janvier 2017, est une des plus excentrées de la région Occitanie. Située aux portes du Béarn, elle ne bénéficie ni d'une stratégie de bassin qui pourrait être menée avec Pau ni des effets mécaniques générés par la proximité d'une métropole. Toutefois, avec ses 86 communes et 127 000 habitants, elle dispose d'atouts économiques et touristiques ainsi que d'un pôle universitaire dynamique. C'est également la seconde intercommunalité du Dialogue métropolitain.

Dans ce contexte, un rapprochement plus étroit avec la dynamique toulousaine constitue un enjeu stratégique fort.

La présente déclaration marque, en intention commune, la volonté des deux signataires de mettre en œuvre, sous la forme d'un contrat de partenariat à conclure d'ici la fin de l'année 2018, ce dialogue et ce mode de coopération nouveau et original.

.../...

.../...

Chaque territoire est différent, chacun a des spécificités géographiques, sociologiques, démographiques, économiques et sociales. Pour Tarbes-Lourdes-Pyrénées par exemple : un centre mondial de pèlerinage, une offre culturelle, touristique et de loisirs foisonnante...

Les orientations et thématiques de ce partenariat entre les deux territoires porteront donc sur les problématiques partagées de promotion économique et d'innovation, d'enseignement supérieur et de recherche, le développement touristique et culturel, l'intégration des acteurs haut-pyrénéens au projet alimentaire métropolitain, une collaboration stratégique dans l'élaboration des documents stratégiques d'aménagement et de planification territoriale (SCOT/Inter SCOT/SRADET...).

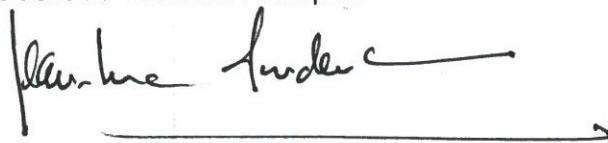
A Juillan, le 24 août 2018

Le Président de la Communauté  
d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées



Gérard TREMEGE

Le Président de Toulouse Métropole



Jean-Luc MOUDENC